

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2017

## **ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR VAINCRE LES DOULEURS**

Association Régie par la loi du 1er juillet 1901  
Siège social : 5 Rue Marcel Beau  
79200 PARTHENAY



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2017**

Aux membres de l'association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR VAINCRE LES DOULEURS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

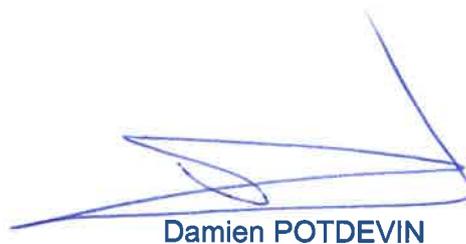
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, 12 Avril 2018

Le Commissaire aux Comptes  
JPA Associations



Damien POTDEVIN

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 667	353	1 314	
Immobilisations financières	15		15	15
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 682</b>	<b>353</b>	<b>1 329</b>	<b>15</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	4 178		4 178	5 950
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 050		2 050	1 210
Autres	19 444		19 444	11 412
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	100 272		100 272	84 352
Caisse	61		61	7
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>126 004</b>		<b>126 004</b>	<b>102 932</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	116		116	1 004
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>116</b>		<b>116</b>	<b>1 004</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>127 802</b>	<b>353</b>	<b>127 449</b>	<b>103 951</b>

## Legs nets à réaliser :

acceptés par les organes statutairements compétents  
autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

## Bilan passif

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>38 330</b>	<b>16 711</b>
Report à nouveau	56 683	39 972
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>95 013</b>	<b>56 683</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>95 013</b>	<b>56 683</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>21 114</b>	<b>37 327</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	2	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 629	5 264
Autres	4 690	4 678
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>11 322</b>	<b>9 941</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>127 449</b>	<b>103 951</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)

Dont à moins d'un an (a)

11 322

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

2

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	9 397	36,22	9 745	72,26	-348	-3,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	14 750	56,85	2 060	15,28	12 690	616,02
Reprises et Transferts de charge	22 706	87,51	7 022	52,07	15 685	223,38
Cotisations	1 800	6,94	1 680	12,46	120	7,14
Autres produits	65 155	251,11	92 119	683,15	-26 964	-29,27
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>113 808</b>	<b>438,62</b>	<b>112 625</b>	<b>835,22</b>	<b>1 183</b>	<b>1,05</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières	1 772	6,83	-5 950	-44,13	7 723	-129,79
Autres achats non stockés et charges externes	66 231	255,26	43 420	322,00	22 811	52,54
Impôts et taxes	110	0,42	95	0,71	14	15,15
Salaires et Traitements	20 080	77,39	19 001	140,91	1 080	5,68
Charges sociales	3 589	13,83	2 171	16,10	1 418	65,31
Amortissements et provisions	252	0,97			252	
Autres charges	100	0,39	8	0,06	93	NS
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>92 134</b>	<b>355,09</b>	<b>58 744</b>	<b>435,64</b>	<b>33 390</b>	<b>56,84</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>21 674</b>	<b>83,53</b>	<b>53 882</b>	<b>399,58</b>	<b>-32 208</b>	<b>-59,77</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	513	1,98	291	2,16	222	76,37
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>513</b>	<b>1,98</b>	<b>291</b>	<b>2,16</b>	<b>222</b>	<b>76,37</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>22 187</b>	<b>85,51</b>	<b>54 173</b>	<b>401,74</b>	<b>-31 985</b>	<b>-59,04</b>
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	70	0,27	135	1,00	-65	-48,15
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-70</b>	<b>-0,27</b>	<b>-135</b>	<b>-1,00</b>	<b>65</b>	<b>-48,15</b>
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	16 213	62,48			16 213	
Engagements à réaliser			37 327	276,81	-37 327	-100,00
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>38 330</b>	<b>147,73</b>	<b>16 711</b>	<b>123,93</b>	<b>21 620</b>	<b>129,37</b>
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	43 188		34 106		9 082	26,63
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>Total des produits</b>	<b>43 188</b>		<b>34 106</b>		<b>9 082</b>	<b>26,63</b>
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	43 188		34 106		9 082	26,63
<b>Total des charges</b>	<b>43 188</b>		<b>34 106</b>		<b>9 082</b>	<b>26,63</b>

CER 2017

-Imprime 19

**CER ANNEE 2017**

EMPLOIS	REF	TOTAL DES EMPLOIS DE N (= compte de résultat)	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES issues de la GP	RESSOURCES	REF	RESSOURCES COLLECTEES PREVISIONNELLES	SUMI DES RESSOURCES COLLECTEES AUTRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR N
		(1)	(2)			(4)	(5)
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUTRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES SUR 2012</b>							
<b>L- MISSIONS SOCIALES</b>	Q	124 618	81 367		A		
1.1 Réalisées en France	R	124 618	81 367		B	81 367	81 367
- permanences	S	59 405		1.1 Dons et Legs collectés	C	81 367	81 367
- lobbying	T			- dons manuels non affectés	D		
- informations patients	U	65 214	81 367	- dons manuels affectés	E	81 367	81 367
- informations patients	U			- legs et autres libéralités non affectés	F		
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	V						
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	W			1.2 Autres produits liés à la GP	G	28 233	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	X			2. AUTRES FONDS PRIVES	H	14 750	
	Y			3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	I		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	Z	9 903		4. AUTRES PRODUITS	J	49 373	
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	AA	134 521			K		
I- TOTAL DES EMPLOIS PREVUS AU COMPTE DE RESULTAT	AB			I- TOTAL DES RESSOURCES	L	173 722	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	AC			II- REPRISES DES PROVISIONS	M		
III- ENGAGEMENTS NON REALISABLES SUR RESSOURCES AFFECTEES	AD			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	N		
	AE			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUTRES DU PUBLIC	O		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES N	AF	36 330		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES N	P		
V- TOTAL GENERAL	AG	172 851		VI- TOTAL GENERAL		173 722	81 367
VI- QUOTE PART DES IMMOS. BRUTES FINANCEES PAR GP							
VII - NEUTRALISATION DES AMORT. SUR LES IMMOS FINANCEES GP.							
VIII- TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GP			81 367	VII- TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GP			81 367
				SOLDE DES RESSOURCES GP NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			

 Annexe au CER 2017Annexe au CER 2017Abréviations :

CER : Comptes Emplois Ressources

GP : Générosité Publique

Notes explicatives :Emplois :*1-1 Missions sociales réalisées en France*

La rubrique « permanences » correspond aux frais de déplacements nécessaires à l'activité ainsi qu'au bénévolat.

Les « informations patients » regroupent l'ensemble des charges relatives aux différentes missions :

- Patients,
- Professionnel,
- Publics,
- Institutionnels.

*2-3 Frais de recherche de fonds*

Ce sont les frais de déplacements permettant la collecte de fonds publics et privés.

*3- Frais de fonctionnement*

Il s'agit de tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la structure même de l'association.

Ressources :*1-1 Dons manuels affectées*

Ce sont tous les dons du public dont les dons en nature à l'exception des dons sans projet particulier.

*2-Autre fonds privés*

Les autres fonds privés sont les dons sans projet particulier ainsi que les prestations de formation.

*3-Subventions et autre concours publics*

Il s'agit uniquement de subventions.

*4-Autres produits*

Ce sont toutes les cotisations des adhérents, ainsi que les produits financiers issus des comptes de placement, et des transferts de charges correspondant aux remboursements de frais.


**Contributions volontaires**
**Contributions volontaires**

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mols	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mols
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	43 188	34 106
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>43 188</b>	<b>34 106</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	43 188	34 106
<b>Total</b>	<b>43 188</b>	<b>34 106</b>

## Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : AFVD ASSOCIATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 127 449 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 38 330 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2018 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel de bureau : 1 an

\* Matériel informatique : 1 an à 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101	1 566		1 667
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>101</b>	<b>1 566</b>		<b>1 667</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>15</b>			<b>15</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>116</b>	<b>1 566</b>		<b>1 682</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101	252		353
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>101</b>	<b>252</b>		<b>353</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>101</b>	<b>252</b>		<b>353</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 610 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif Immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 050	2 050	
Autres	19 444	19 444	
Charges constatées d'avance	116	116	
<b>Total</b>	<b>21 610</b>	<b>21 610</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	100
Divers - produits à recevoir	19 444
<b>Total</b>	<b>19 544</b>

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	39 972	16 711		56 683
Résultat de l'exercice	16 711	21 620		38 330
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>56 683</b>	<b>38 330</b>		<b>95 013</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 322 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2	2		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 629	6 629		
Dettes fiscales et sociales	4 690	4 690		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>11 322</b>	<b>11 322</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 823
Intérêts courus à payer	2
Dettes provis. pr congés à payer	1 825
Charges sociales s/congés à payer	465
Etat - autres charges à payer	110
<b>Total</b>	<b>6 225</b>

 Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	116		
<b>Total</b>	<b>116</b>		